

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
12283

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 OCTOBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLE**

OBJET : Dispositifs PEPITE et PREPITE 2018 - AMU.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La qualité et le rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche constituent des enjeux majeurs du développement et de l'attractivité du territoire, c'est pourquoi le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône développe une politique active de soutien à ces secteurs.

Le financement d'actions facilitant l'accès des collégiens à l'enseignement supérieur et visant à promouvoir l'insertion professionnelle et la professionnalisation des étudiants illustre cette volonté politique.

Le Conseil départemental souhaite amplifier son soutien à l'action du pôle PEPITE PACA OUEST, (Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) pour qu'il développe ses actions en direction des collégiens. En partenariat avec le Rectorat, ce pôle est porté par AMU en collaboration avec plusieurs autres organismes d'enseignement supérieur et de recherche (Sciences-Po, l'ENSAM, l'Ecole Centrale, Université d'Avignon).

Depuis l'an dernier, le pôle PEPITE PACA OUEST a étendu ses ambitions dans PREPITE (Plateforme Régionale pour la Pédagogie de l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat). Cette action vise à promouvoir l'esprit d'entreprendre et la culture de l'innovation auprès des jeunes du collège à l'université pour faciliter leur orientation tout au long de leur parcours d'études et leur insertion professionnelle par la suite.

En 2018, l'AMU continue et amplifie 4 actions clés :

- les start-up collèges dans les villes de La Ciotat et Gréasque (création par des collégiens d'un projet innovant en lien avec l'un des 17 objectifs pour le développement durable adoptés par l'ONU), action développée par PREPITE ;
- les Idéesfricheurs (permettre aux étudiants de s'initier aux techniques créatives à travers un besoin énoncé par une grande entreprise locale), nouvelle action organisée par PREPITE ;
- les 36h chrono (sensibiliser les étudiants à l'esprit d'entreprendre en menant à bien un projet en 36h), action organisée par PEPITE PACA OUEST ;
- entrepreneur 1 jour (possibilité aux étudiants de passer une journée avec un chef d'entreprise), action organisée par PEPITE PACA OUEST.

Il est proposé d'attribuer une subvention totale de 50 000 € soit 30 000 € pour le dispositif PREPITE (soit 37% du budget global) et 20 000 € pour le dispositif PEPITE PACA OUEST (soit 13,9% du budget global), car le nombre de collèges concernés augmente.

Les plans de financement figurent dans les fiches techniques et financières annexées au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

**Dispositif « PREPITE 2018 »
AMU**

Organisme demandeur	Aix-Marseille Université Jardin du Pharo 58 boulevard Charles LIVON 13284 Marseille Cedex 07
Représentant	Président : M. Yvon BERLAND
Pour le compte de	Aix Marseille Université SUIO Pôle Entreprendre 3, avenue Robert Schuman 13628 Aix-en-Provence Cedex 01
Responsable unité	Mme Evelyne MARCHETTI
Responsable projet	Mme Evelyne MARCHETTI
Montant sollicité	30 000 €
Montant total du projet	81 000 €
Objet	Dispositif PREPITE (Start'up Collèges, Idéesfricheurs)

PLAN DE FINANCEMENT 2018 (HT)

DEPENSES HT (€)		RECETTES (€)	
Les Idéesfricheurs	11 000	AMU	30 000
Préparation 2 Start'Up Collèges	15 000	Conseil régional PACA	15 000
Charges de personnel	43 000	Conseil départemental	30 000
Equipements, frais de mission, fournitures, matériel de communication	12 000	EDF	6 000
Total	81 000		81 000

Proposition de subvention du Conseil départemental : 30 000 € soit 37% du budget total.

**Dispositif « PEPITE 2018 »
AMU**

Organisme demandeur	Aix-Marseille Université Jardin du Pharo 58 boulevard Charles LIVON 13284 Marseille Cedex 07
Représentant	Président : M. Yvon BERLAND
Pour le compte de	Aix Marseille Université SUIO Pôle Entreprendre 3, avenue Robert Schuman 13628 Aix-en-Provence Cedex 01
Responsable unité	Mme Evelyne MARCHETTI
Responsable projet	Mme Evelyne MARCHETTI
Montant sollicité	20 000 €
Montant total du projet	81 000 €
Objet	Dispositif PEPITE (36h chrono, Entrepreneur 1 jour)

PLAN DE FINANCEMENT 2018 (HT)

DEPENSES HT (€)		RECETTES (€)	
36h Chrono	55 000	AMU	31 500
Entrepreneur 1 jour	3 000	Conseil régional PACA	60 000
Charges de personnel	70 000	Conseil départemental	20 000
Equipements, frais de mission, fournitures, matériel de communication	15 000	AGEFOS-PME	5 000
		Caisse Epargne	20 000
		Caisse des Dépôts	6 500
Total	143 000		143 000

Proposition de subvention du Conseil départemental : 20 000 € soit 13,9% du budget total.